

S



M

M

A

I

R

E

10	<b>PRÉFACE</b>
	<i>Michelle Perrot</i>
15	<b>LA CONQUÊTE DES DROITS RÉPUBLICAINS, DE LA RÉVOLUTION À LA FIN DE LA III<sup>e</sup> RÉPUBLIQUE</b>
17	Des citoyennes sans citoyenneté sous la Révolution <i>Scarlett Beauvalet</i>
39	Le difficile accès aux droits politiques (1800-1848) <i>Scarlett Beauvalet</i>
55	Les promesses de la III <sup>e</sup> République (1870-1914) <i>Françoise Thébaud</i>
85	Trois décennies paradoxales (1914-1944) <i>Françoise Thébaud</i>
105	<b>L'EXERCICE DU POUVOIR, DE 1945 À NOS JOURS</b>
107	La IV <sup>e</sup> République : l'espoir déçu des femmes (1946-1958) <i>Armelle Le Bras-Chopard</i>
127	Les femmes à l'épreuve de la V <sup>e</sup> République (1958-1974) <i>Mariette Sineau</i>
139	La résistible inclusion dans la cité (1974-1997) <i>Mariette Sineau</i>
167	Vers la République paritaire (1997-2020) <i>Mariette Sineau</i>
197	<b>REPRÉSENTER LA RÉPUBLIQUE</b>
199	L'image de la femme dans l'art politique et républicain <i>Annie Duprat</i>
233	La « première dame », quelle place dans la République ? <i>Armelle Le Bras-Chopard</i>
244	<b>CHRONOLOGIE</b>
252	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>
254	<b>INDEX</b>
256	<b>CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES</b>
258	<b>PRÉSENTATION DES AUTEURES</b>
260	<b>TABLE DES MATIÈRES</b>



LA TEM... NOUVEAUX  
SUFFRAGE NOUVEAU

La FEMME  
doit VOTER



Manifestation organisée par plusieurs groupements féministes, dont la Ligue française pour le droit des femmes de Maria Vérone (chapeau clair), les 25 et 26 décembre 1926, peu avant un débat au Sénat. Les militantes distribuent des tracts et des haut-parleurs et clament leurs revendications. La carte postale qui popularise l'événement titre : «Le char d'assaut des suffragistes».



# Préface



**Michelle Perrot**

«Vive la République quand même!», lançait le 21 novembre 1922 l'avocate féministe Maria Vérone dans l'enceinte du Sénat, qui venait de refuser de discuter d'un énième projet de loi sur le vote des femmes. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, où les femmes avaient pourtant donné tant d'elles-mêmes, remplaçant les hommes, à la maison, à la ferme, dans les usines, la crispation antiféministe était forte. Il fallait reconstruire la France, soutenir la famille, favoriser la natalité. Contraception et avortement étaient plus que jamais proscrits (lois de 1920 et 1923). Les députés de la très conservatrice Chambre «bleu horizon» auraient cependant accordé le droit de suffrage aux femmes et votèrent en ce sens à plusieurs reprises. Mais le Sénat, rural et traditionnel, était le gardien sourcilieux du patriarcat. C'est pourquoi, Louise Weiss en tête, les suffragistes, nouvelles frondeuses, s'enchaînèrent aux grilles du palais du Luxembourg. Scène mémorable, emblématique de la longue obstruction que la France des droits de l'homme a opposée à ceux des femmes, un des derniers pays d'Europe à leur reconnaître le suffrage, en 1944. Il y fallut la Seconde Guerre mondiale, l'engagement des femmes dans la Résistance, si mal reconnu, et le désir d'une majorité d'en finir avec les manifestations de l'entre-deux-guerres, et de favoriser un consensus propice à la reconstruction pour laquelle on avait tant besoin d'elles.

Pourquoi cette défiance, ce refus obstiné de laisser les femmes pénétrer dans l'espace public, et notamment politique? Un écheveau de raisons enchevêtrées dessine une spécificité française dont la galanterie n'est qu'un décor trompeur. D'abord, sans doute, l'héritage d'un Ancien Régime où, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, selon la loi salique, la reine n'est que la femme du roi, radicalement exclue du trône à la différence de ses homologues européennes. Son éventuelle régence est un moment redouté, dont, selon Michelet, Catherine de Médicis aurait donné l'exemple déplorable; ce que contestent fermement les historiens d'aujourd'hui. La mauvaise réputation des reines culmine avec Marie-Antoinette, qui, à elle seule, justifierait la Révolution. Celle-ci, on le sait, exclut les femmes du vote dès 1789 (Sieyès); comme les mineurs, les pauvres et les fous, elles ont droit à la protection de leur personne et de leurs biens, mais ne sauraient exercer aucun mandat public. Résolument romaine et rousseauiste, la République croit à la virilité des Grands hommes et cantonne les femmes à la maternité. D'où la véhémence protestation d'Olympe de Gouges dont, en la condamnant à mort, l'accusateur public rappelle qu'«elle avait oublié les devoirs de son sexe».

Différence des sexes et séparation des « sphères » sont le fondement d'une République, qui se veut rationnelle, distingue rigoureusement le public et le privé. La « valence différentielle des sexes », dont l'anthropologue Françoise Héritier a montré l'ancienneté structurelle et l'universalité (*Masculin/Féminin*, 1996 et 2002), s'appuie sur les sciences naturelles en plein essor (Buffon) et sur une médecine normative qui définit

les propriétés des corps et leur régime. Siècle de la virilité triomphante (A. Corbin), le XIX<sup>e</sup> siècle est celui de la faiblesse des femmes, « éternelles malades » (Michelet), guettées par l'hystérie et la folie, muses incapables de créer en raison même de la petitesse de leur cerveau, faites pour « cacher leur vie » à l'ombre protectrice de la maison et de la famille, cellule de base de la société, lieu du « bonheur », dont les femmes peuvent être les prêtresses heureuses, à condition d'accepter la loi du mariage et de la maternité, sous domination masculine. « La vie privée convient seule à la femme ; elle n'est pas faite pour la vie publique » (Anasthase Coquerel, 1848. Ce à quoi répond Jeanne Deroin dans « Lettre à M. Coquerel »), répètent à satiété moralistes et législateurs. Et Legouvé, professeur au Collège de France : « Les femmes ne doivent pas être des hommes d'État » (1848).

Le public est dévolu aux hommes, qu'il s'agisse de l'espace ou, plus encore, de la citoyenneté. Ils s'y déploient en maîtres. Ils circulent librement quand les femmes sont constamment entravées (Michelle Perrot, 2020). Ils ont le pouvoir des armes et celui des cultes. La République aime les chefs de guerre (Napoléon, de Gaulle) et les armées. Le 14 juillet, fête de la prise de la Bastille, est devenu un défilé militaire apprécié du peuple. Dans toutes les révolutions (1789, 1848, la Commune), les femmes ont demandé l'accès aux armes et ne l'ont eu que par effraction. Polytechnique a été la dernière grande école à s'ouvrir aux femmes, tardivement admises dans l'armée, souvent à des postes subalternes. Jusqu'à une date récente où on leur confie la Défense nationale (Michèle Alliot-Marie) ou les Armées (Florence Parly) : signe d'un indéniable changement.

La religion a été un obstacle majeur. Durant la Révolution, nombre de femmes, paysannes surtout, heurtées dans leur foi religieuse et leurs croyances ancestrales, ont soutenu les prêtres réfractaires, voire l'insurrection vendéenne (Yannick Ripa, 2020). Elles sont suspectes d'un pacte avec l'Église, qui d'ailleurs mise ouvertement sur elles, pivot d'une reconquête, les accueillant dans les paroisses, les ouvriers, les écoles. « Les filles doivent être élevées sur les genoux de l'Église », dit, sous le Second Empire, Mgr Dupanloup, inquiet d'une amorce d'instruction féminine préconisée par Victor Duruy qui, en accord avec l'Impératrice, admet que Julie Daubié obtienne le baccalauréat, porte de l'université (1861). Les hommes redoutent les confesseurs, confidents de leurs épouses. La laïcité devient l'ultime combat de la République, culminant au temps de la séparation de l'Église et de l'État. C'est pourquoi ses plus fervents défenseurs, les radicaux, appuyés sur la franc-maçonnerie, gardienne du temple, ont été, en dépit de Maria Deraismes et Cécile Brunschvicg qui en ont fait partie, les adversaires les plus acharnés du vote des femmes, y voyant le risque d'un retour de l'Église et d'un virage à droite. À l'Assemblée d'Alger, dans l'hiver 1943, Giacobbi souligna, en leur nom, le danger qu'il y aurait au vote des femmes, dépourvues de guides, en l'absence de maris encore prisonniers.

La République a été, plus qu'ailleurs, l'objet d'un « transfert de sacralité », scellé par l'exécution du roi. Cette immolation inouïe, sanglant baptême, consacre le citoyen qui ne peut être qu'un homme. Quitte à représenter la République par une femme, de préférence une mère à la robuste poitrine, la Marianne, dont Maurice Agulhon (*Marianne au combat*, 1989 ; *Marianne au pouvoir*, 1990) a retracé l'histoire, parfaitement conforme à la grande division sexuelle, qui distingue soigneusement symboles et pratiques.

Pénétrer dans l'espace public, conquérir les droits politiques fut un grand combat des femmes, nullement résignées à leur exclusion. C'est l'histoire que raconte ce livre, vif et précis, qui montre à la fois les ruptures (les retours en arrière dans les périodes de dépression) et les continuités. Combat insinué dans les brèches du pouvoir (les révolutions, les guerres, les changements de régime) que les femmes utilisent pour rappeler leur existence. Combat mené d'abord par des minorités instruites, urbaines surtout, par l'écriture et les journaux. Puis par des groupes éphémères (ainsi en 1848 et sous la Commune), avant que ne se

constitue un féminisme qui revendique le nom, et ose des manifestations de rues, avec les héroïnes de la « première vague » (1890-1914), Hubertine Auclert, Marguerite Durand, la doctoresse Madeleine Pelletier qui commence à parler de « droit à l'avortement » : revendication insensée qui lui valut de mourir dans un asile psychiatrique. Parmi ces pionnières, on trouve des femmes « de loisir » et des femmes actives, institutrices, actrices, journalistes, celles qui commencent à pénétrer dans les « professions de prestige » (Juliette Rennes, 2007), pourtant cadenassées, médecins, avocates surtout, fer de lance de la parole féministe, de Jeanne Chauvin à Gisèle Halimi. Des femmes de science qui ne peuvent être qu'exceptionnelles (Marie Curie), tant ce domaine est sexué, malgré la vieille affirmation de Descartes selon lequel « la science n'a pas de sexe ». Des créatrices aussi, écrivaines surtout, peintres, sculptrices comme Camille Claudel, rebutées d'être si dédaignées. Quelques hommes les soutiennent, de Condorcet à Pierre Leroux, Léon Richer, Victor Hugo, Jaurès, Léon Blum, Giscard d'Estaing, ou Lionel Jospin, plutôt à gauche, ou tout simplement désireux d'une égalité plus harmonieuse. Car les « mentalités » évoluent et c'est sans doute l'aspect le plus intéressant de cette aventure : ces « ruptures d'évidence » (Michel Foucault) qui font que le normal devient incompréhensible, voire pathologique et monstrueux et le changement, nécessaire. Sans que l'on comprenne très bien pourquoi.

Au cours du temps, les revendications changent. Successivement, droit à l'instruction, au travail, abolition de « l'infâme Code civil » (George Sand), droit de suffrage, droits du corps, répression des violences faites aux femmes, victimes de « féminicide », entrent en scène. Le féminisme fait confiance à la loi et se situe sur le terrain du droit. **Entre la République et les femmes, il y a une alliance objective : faire que les « droits de l'homme » deviennent ceux de tous les êtres humains.**

La conquête de la frontière politique fut l'une des plus difficiles parce que là est le cœur battant du pouvoir, le centre de la décision, le sacrement de la virilité. Elle s'est faite en plusieurs étapes : le droit de suffrage ; celui de la représentation organisée par la loi sur la parité (2000) ; celui de l'exécutif, par l'obtention de postes régaliens, voire de Premier ministre, dont Édith Cresson fut la vaillante et unique titulaire (1991). En attendant, après une tentative infructueuse, mais exemplaire (2007), l'accès à la magistrature suprême : la présidence de la République.

Chacune de ces étapes s'inscrit dans un long parcours, dont cet ouvrage collectif déroule la chronologie. Il est le fruit du renouveau historiographique des dernières décennies, tant en histoire qu'en science politique. Il y a cinquante ans, les rapports des femmes et de la politique étaient un quasi non-sujet, un point aveugle d'une histoire sans grand intérêt, tant elle semblait relever du non-lieu. Au tournant du siècle, deux livres collectifs indiquaient un changement de perspective : *Les femmes et la politique* (1997) ; *Genre et politique* (2000). Plus résolument axé sur les « femmes et la République », le présent ouvrage allie réflexion fondamentale et récit. Il emmagasine les nombreux travaux réalisés notamment sur le/les féminismes. Il fait advenir une histoire mal connue. Il nomme ; il montre des visages et donne à lire des textes, qui, d'Olympe de Gouges à Christiane Taubira, de Jaurès à Jacques Chirac... font entendre les voix et les arguments du passé. Il dessine une fresque qui devrait s'incorporer aisément aux programmes scolaires, si oublieux de cette dimension, et intéresser un vaste lectorat, intrigué par le silence de la République sur les femmes.

Un beau livre à mettre entre toutes les mains.



